

Réhabilitation d'ampleur d'un îlot de nidification aux Vieux Salins à Hyères

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 15 septembre 2021, début du chantier aux Vieux Salins à Hyères © Olivier Pastor TPM

Le Conservatoire du littoral, l'entreprise Colas et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, gestionnaire des salins d'Hyères se sont réunis pour la réalisation d'un important chantier dans le cadre d'une opération de mécénat participatif : la réhabilitation d'un îlot de nidification sur le site des Vieux Salins à Hyères. Ce chantier d'ampleur a duré 8 jours, des mini pelleteuses ont été hélitreuillées sur site et ce vendredi 24 septembre, 20 tonnes de sable et de coquillages seront étalées manuellement par près de 160 salariés de l'entreprise Colas.

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Choix du chantier, un site favorable à l'avifaune

Sur ce site des Salins, il est observé depuis quelques années **à nouveau l'installation d'oiseaux nicheurs**. C'est un terrain isolé de la prédation terrestre et favorable au creusement de nids à même le sol pour y déposer des œufs. **L'Avocette élégante, la Sterne naine, ou encore le Goéland railleur - toutes espèces protégées** et dont l'état de conservation nécessite une attention particulière - pourront ainsi bénéficier d'un **site supplémentaire en période de nidification**.

Une réhabilitation d'ampleur : 8 jours de chantier

L'objectif de ce chantier est de diminuer la hauteur d'un ancien îlot par rapport à la surface de l'eau et d'en modifier le substrat permettant l'installation de l'avifaune – notamment un substrat qui laisse filtrer l'eau, afin que les œufs ne se noient pas.

La première phase du chantier concerne le piquetage et la définition de la forme du nouvel îlot, c'est un travail qui sera réalisé par l'équipe de gestion de la Métropole TPM en prenant en compte les exigences écologiques des espèces d'oiseaux ciblées.

La deuxième phase mobilise le savoir-faire de l'entreprise Colas : raboter la surface de l'îlot de plusieurs dizaines de centimètres, agrandissant ainsi la surface favorable à l'accueil de l'avifaune.

La troisième phase, rassemblera l'ensemble des partenaires avec le transport vers l'îlot de 20 tonnes d'un mélange de sable et de coquillages qui sera étalé manuellement par les équipes de Colas et de TPM.

Les résultats de cette action seront attendus pour le printemps 2022, moment de nidification de l'Avocette élégante, la Sterne naine, ou encore le Goéland railleur.



Hélicoptère d'un mini pelle le 15 septembre 2021 / Travaux de rabotage de l'îlot, le 20 septembre 2021 © Olivier Pastor TPM



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Une action de mécénat participatif

Les 3 partenaires, l'entreprise Colas, le Conservatoire du littoral, propriétaire des Salins et la Métropole TPM, gestionnaire du site, se sont associés pour cette action.

L'entreprise Colas a mis à disposition des engins (mini pelle, camions) pour raboter la hauteur de l'îlot et augmenter sa surface. Le 24 septembre, **160 employés Colas** seront présents pour acheminer **les 25m³ de sable coquillé** via des barges et les étaler sur l'îlot.

Le Conservatoire du littoral achète le sable coquillé - mélange de brisure d'huîtres, de moules et de sable - qui sera étalé sur la surface de l'îlot et loue des structures flottantes ;

La Métropole TPM participe en héliportant des mini pelles sur l'îlot et en apportant son expertise sur le dispositif.

Ce chantier est l'opportunité de rassembler des acteurs d'horizons différents, de sensibiliser entrepreneurs et salariés et de travailler à la conservation de l'avifaune patrimoniale.

Chiffres

15000 € de budget estimé

160 personnes mobilisées

20 tonnes ou 25m³ de sable coquillé transporté et étalé

8 jours de chantier

Les Salins d'Hyères

Les Salins d'Hyères sont des espaces littoraux protégés, propriété du Conservatoire du littoral et gérés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, par ailleurs impliquée dans la préservation d'autres sites emblématiques tels que les massifs du Cap Sicié ou du Faron.

La préservation, le maintien et le développement de l'ensemble des espèces vivantes s'y accompagnent d'une ouverture raisonnée au public.

www.metroletpm.fr/salins-hyeres



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metroletpm.fr